



Présidence de la République

Dernière modification le 17 mai 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 42 92 81 00](tel:0142928100) (tel:0142928100)

Site web : <https://www.elysee.fr/> (https://www.elysee.fr/)

- [➤ Formulaire de contact](http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique) (http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Missions

Le président de la République « veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités » (Article 5 de la Constitution). Il nomme le Premier ministre, préside le Conseil des ministres, promulgue les lois. Il peut prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Il nomme aux emplois civils et militaires de l'État, il accrédite les ambassadeurs, il est le chef des armées. Il négocie et ratifie les traités.

Responsable(s)

- **Président de la République**
Emmanuel MACRON

Textes de référence

- **Rôle et compétences du président de la République (Constitution du 4 octobre 1958)** [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006527459&cidTexte=LEGITEXT000006071194) (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006527459&cidTexte=LEGITEXT000006071194)
- **Résultats de l'élection du président de la République : décision n° 2017-171 du 10 mai 2017** [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034674096) (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034674096)